

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 71

LE DEVOIR, LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 AVRIL 2017

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$



ILLUSTRATION TIFFET

LIBERTÉ D'EXPRESSION
SOUS PRESSION

La censure contamine les milieux universitaires

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Peut-on discuter de tout à l'université? De moins en moins, apparemment. Nous entrons dans une ère «de déclin de l'argumentation, de la rationalité et du politique», pense l'historien des sciences de l'UQAM Yves Gingras. «Et on n'a encore rien vu!» ajoute-t-il.

À l'Université McGill, deux professeurs de théologie n'ont pu aborder la question des transgenres, muselés par une trentaine d'étudiants qui les ont interrompus au point où la menace de devoir appeler la police a fini par être brandie. «Dans un monde idéal, l'événement aurait été aboli», a expliqué un des protestataires au journal étudiant McGill Daily.

À l'UQAM, deux débats ont été annulés parce que les organisateurs ont craint des pressions de la part de l'AFESH, une association étudiante. La présence à ces conférences du nationaliste conservateur Mathieu Bock-Côté indisposait des étudiants.

À l'école des idées et de la connaissance, certaines opinions sont empêchées d'être citées et débattues

L'association étudiante se refuse à porter le blâme. Dans une déclaration publiée en ligne, l'AFESH affirme avoir un mandat contre «l'instrumentalisation de la liberté d'expression et de la liberté académique lorsque celle-ci sert à tenir des propos oppressifs». Autrement dit, l'association défend ceux qui, par les moyens de leurs choix, empêchent que soient entendus sur le campus des personnes qui disposent déjà d'«une tribune publique importante» quand «leurs propos sont haineux, appellent à la violence, justifient la violence [...] ou remettent notre existence en question». L'affaire a provoqué un véritable emballement sur les réseaux sociaux. La haute direction de l'UQAM n'a pas donné suite à nos demandes d'entrevue.

Sentiments et châtiments

On empêche désormais des gens de parler à l'université «au nom de sentiments que l'on craint de froisser», explique le sociologue Jean-Philippe Warren, de Concordia. À son sens, cette situation n'est pas très présente encore dans les universités francophones mais percole rapidement vers les universités anglophones, influencées par les États-Unis. «Il y a une incapacité de plus

VOIR PAGE A 10 : CENSURE

Dossier

Le droit de toutes les paroles Page A 4

Censure sur les campus? Page A 5

Du politiquement correct au politiquement abject Page A 5

AUJOURD'HUI

France • Mais pour qui voter? Les habitants de Florange sont déterminés à punir les socialistes, mais un tiers d'entre eux ne savent par vers qui se tourner. Page A 8



Avis légaux..... C 7
Carrières..... C 3
Décès..... C 6
Mots croisés..... D 4
Petites annonces..... D 4
Sudoku..... D 4

RENDEZ-VOUS MÉDICAL

Otages de leur code postal

Des patients attendent un appel alors que des spécialistes se tournent les pouces

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Près de 19 000 patients attendent un rendez-vous en ORL au Québec. Pourtant, à l'Hôtel-Dieu-d'Arthabaska, en Mauricie, des médecins sont en congé forcé régulièrement, faute de patients, depuis que la prise de rendez-vous dans cette spécialité a été centralisée par région.

«Les patients sont pris en otage dans les régions voisines et ne sont pas dirigés chez nous,

alors que nous n'avons aucune attente», s'insurge la D^{re} Julie Valérie Brousseau. Avant l'implantation du Centre de répartition des demandes de service (CRDS), cette otorhinolaryngologiste de Victoriaville voyait, avec sa collègue, des centaines de patients par semaine. Plusieurs venaient des régions voisines, comme Thetford-Mines ou Lac-Mégantic, où elle se déplaçait également. Aujourd'hui, il lui arrive de finir ses journées à

10h30 le matin, bien contre son gré: la salle d'attente est vide.

De 150 à 250 consultations par semaine avant l'implantation du CRDS, son département peine à en remplir plus de 50 actuellement, affirme la D^{re} Brousseau. Le nombre de chirurgies par mois a aussi drastiquement diminué, malgré la disponibilité du bloc opératoire.

VOIR PAGE A 10 : OTAGES

RÉFORMER LE SPVM PRENDRA DU TEMPS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le plan Pichet. Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Philippe Pichet (à gauche), a présenté vendredi un plan d'action pour améliorer les pratiques au sein de ses troupes, mises à mal par des allégations de fabrication de preuves et d'espionnage de journalistes. Il propose 38 mesures pour «améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM». Le changement de culture se fera sur une période de cinq à dix ans, a souligné le directeur, qui était notamment accompagné du directeur adjoint Didier Deramond et de l'inspecteur Imad Sawaya. Page A 9

L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Le dernier souffle d'un monument fondateur

L'hôpital fondé par Jeanne Mance s'apprête à rendre l'âme dans l'indifférence

ISABELLE PARÉ

L'année même où l'on célèbre les 375 ans de la fondation de Montréal, le principal héritage de sa cofondatrice, Jeanne Mance, est à l'agonie. Cœur de la métropole pendant plus de deux siècles, le plus vieux hôpital en Amérique du Nord après l'Hôtel-Dieu de Québec vit ses derniers instants dans l'indifférence. Pendant que des chirurgiens s'activent encore pour quelque temps à garder en vie des cœurs malades, celui de l'Hôtel-Dieu s'apprête à s'éteindre doucement.

Ces jours-ci, le documentaire *Le dernier souffle* rend compte des ultimes soubresauts de cette institution qui fut à l'origine de la métropole. «On arrive à la fin d'un cycle qui s'est amorcé avec la fondation de Montréal. C'est d'autant plus ironique à l'heure où l'on fête les 375 ans de Montréal



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

VOIR PAGE A 10 : SOUFFLE

Le documentariste Annabel Loyola devant l'Hôtel-Dieu de Montréal

ACTUALITÉS

La présidente du réseau de l'Université du Québec démissionne

Le réseau de l'Université du Québec perd sa présidente. Sylvie Beauchamp, en poste depuis mai 2009, a remis sa démission vendredi, a appris *Le Devoir*. La présidente quitte le réseau pour des raisons personnelles. «*Elle considère qu'elle est rendue à une autre étape de sa vie. Donc, elle veut se consacrer à sa vie familiale et à ses amis*», explique-t-on à l'Université du Québec, où l'on ne sait pas encore si M^{me} Beauchamp touchera une indemnité de départ. Comme présidente, elle avait dû défendre les hausses salariales accordées aux dirigeants des universités de son réseau. Sylvie Beauchamp a été nommée par l'Assemblée nationale le 12 mai 2009. Son premier mandat, d'une durée de cinq ans, a été renouvelé en février 2014. Il devait se terminer le 18 mai 2019.

Le Devoir

Un effet direct de la loi 101

La grande majorité des enfants allophones vont à l'école en français, selon l'OQLF

FLORENCE SARA
G. FERRARIS

Et si une partie de l'avenir du français se jouait dans les cours d'école de Montréal? Alors que l'immigration est de plus en plus importante dans la métropole, une étude dévoilée vendredi par l'Office québécois de la langue française (OQLF) rapporte que la grande majorité des enfants allophones vont à l'école en français.

De fait, depuis 1976, la proportion d'élèves du primaire et du secondaire dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais est passée de 13,3% à 87,9% en 2015, dans les écoles montréalaises. Un bond qui, selon le démographe Michel Paillé, est un résultat clair du succès de la Charte de la langue française — la fameuse loi 101 —, adoptée l'année suivante par le Parti québécois de René Lévesque.

Cette loi oblige, depuis, les jeunes allophones à fréquenter une école où la langue d'enseignement est le français. Seule exception: si un de leur parent a lui-même fait la majorité de ses classes dans une école anglophone canadienne.

Ce changement législatif a fait chuter, au cours des dernières décennies, le nombre d'enfants admissibles aux écoles dont la langue d'enseignement est l'anglais.

Ainsi, alors qu'un peu plus de 30% des élèves montréalais avaient le droit de fréquenter une école anglophone en 1986, à peine 21% y ont aujourd'hui accès. En outre, l'étude relève également que le nombre d'anglophones optant pour une école de langue française a, pour sa part, augmenté d'un peu plus de 20 points de pourcentage depuis 1976.

«*L'adoption de la loi 101 a eu un effet significatif à Montréal,*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Depuis 1976, la proportion d'élèves du primaire et du secondaire dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais est passée de 13,3% à 87,9% en 2015, dans les écoles montréalaises.

soutient celui qui a longtemps travaillé à l'OQLF. D'abord en réussissant à briser cette tendance naturelle qu'avaient les immigrants à opter pour des écoles anglophones, mais aussi en faisant entrer le français dans leur foyer. Si aujourd'hui il y a

plus de familles immigrantes de seconde génération, par exemple, qui parlent en français à la maison, c'est un peu parce que leurs enfants l'y ont fait entrer.»

Selon celui qui s'intéresse aux questions linguistiques depuis plus d'un quart de siècle,

ces données ne sont toutefois pas surprenantes. «*Elles suivent une tendance que l'on observe au Québec depuis déjà quelques décennies*», note-t-il.

Mise à part l'application de la loi 101, Michel Paillé estime que l'étalement urbain et la tendance marquée des ménages francophones et anglophones à quitter la métropole au profit de ses banlieues sont aussi un facteur explicatif de cette tendance observée par l'OQLF.

«*On prend souvent l'île de Montréal à part, avance le démographe de formation, mais dans pareil cas, il serait pertinent de la considérer avec ses couronnes. Ça nous permettrait sans doute de constater que l'immigration, elle aussi, s'étale de plus en plus et que donc, les enfants de la loi 101 ne sont pas confinés aux limites des quartiers centraux montréalais.*»

Le Devoir

AIRFRANCE

LA FRANCE EST DANS L'AIR



ICI TOUT TOURNE AUTOUR DE VOUS

CLASSE BUSINESS Dans un salon exclusif, détendez-vous le temps d'un soin Clarins*, puis profitez du confort absolu du fauteuil-lit** tout en savourant des menus élaborés par de grands chefs étoilés français.

ACTUALITÉS

BUDGET FÉDÉRAL

L'allocation de dépenses des élus sera imposée à compter de 2019

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

La décision d'Ottawa de rendre imposables les allocations de dépenses versées aux conseillers municipaux et aux députés de l'Assemblée nationale précipite bien des réflexions. Elle forcera les élus à prendre des décisions — voire à se voter des hausses salariales — en période préélectorale.

La future fiscalisation des allocations de dépenses, annoncée dans le budget fédéral de la semaine dernière, est passée largement inaperçue. Ces allocations de dépenses sont des montants forfaitaires non imposables versés automatiquement aux élus sans qu'ils aient à fournir de pièce justificative. L'allocation est de presque 17 000 \$ pour les députés à Québec et, pour les conseillers municipaux, elle équivaut à 50 % de leur salaire jusqu'à concurrence de 16 476 \$. Ottawa compte récupérer 30 millions par année avec cette mesure, qui s'appliquera à compter de 2019.

Personne dans le milieu municipal n'avait vu venir cette décision, indique-t-on à l'Union des municipalités du Québec (UMQ). « Elle nous amène à faire une réflexion qui n'était pas prévue », reconnaît en entrevue Alexandre Cusson, le maire de Drummondville et vice-président de l'UMQ. « On n'avait pas senti que ça viendrait. »

Projet de loi 122

M. Cusson se demande si cette décision fédérale aura un impact sur le débat entourant le projet de loi 122 sur les municipalités débattu à Québec. Ce projet de loi redonne notamment aux villes plus de latitude dans la fixation des salaires des élus. Une fois cette loi adoptée, les villes pourraient, si elles le souhaitent, hausser la rémunération des conseillers pour compenser le montant perdu en impôt fédéral. « Le débat, s'il doit avoir lieu, se fera dans chaque municipalité. On ne demandera pas à Ottawa de surseoir à cette mesure. Cela n'est pas dans nos cartons. »

Mais les élus voudront-ils se lancer dans un tel débat sur la hausse de leur salaire, alors que 2017 sera année électorale municipale au Québec ? M. Cusson ne le pense pas. « Personne dans le monde municipal ne voit d'urgence à traiter de cette question-là. Il faut avoir le portrait d'ensemble avant d'aller de l'avant. » Il pense aussi qu'il serait « à la limite prétentieux par rapport aux résultats électoraux de



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Au Québec, les membres d'un conseil municipal ou de l'Assemblée nationale ont droit à une allocation de dépenses non imposable qui peut représenter jusqu'à 50 % de leur salaire pour un maximum de 16 476 \$. Ci-dessus, une photo prise au conseil municipal de Montréal en 2013.

30 millions

Le montant qu'Ottawa compte récupérer en imposant les allocations des élus

2017» de faire ce débat maintenant. « Si je commence à parler de mon salaire de 2019, j'espère que quelqu'un va me dire : "Monsieur le Maire, commencez donc par vous faire réélire !" »

À l'origine, rappelle M. Cusson, l'allocation de dépenses devait servir à couvrir les nombreuses activités-bénéfices auxquelles les élus sont invités. Il reconnaît que tous les élus n'engagent pas autant de dépenses à ce chapitre. Sur une note personnelle, il demande : « Est-ce que cette allocation pourrait être remplacée par autre chose qui serait plus transparent ? Parce que ce n'est pas censé être un salaire, mais certains élus pouvaient ne faire aucune de ces dépenses-là et d'autres, en faire beaucoup. »

À Québec aussi

Le choix d'Ottawa de fiscaliser les allocations pourrait aussi bousculer l'ordre du jour à Québec. Le projet de loi 79, qui restructure la rémunération des élus, a été déposé en

novembre 2015. Elle y est bloquée depuis, car si le projet de loi abolit les controversées allocations de transition, ce qui fait consensus, il augmente aussi le salaire des députés, ce qui braque l'opposition. La hausse salariale viendrait compenser l'abolition de l'allocation de dépenses de près de 17 000 \$ justement visée par Ottawa.

La Coalition avenir Québec estime qu'aucune hausse salariale ne doit être consentie aux élus avant le scrutin de 2018, et ce, même si celle-ci ferait office de compensation pour l'abolition d'allocations ou une hausse des cotisations diverses. À Québec solidaire, l'attachée de presse Stéphanie Guévremont affirme qu'« il est temps que l'Assemblée nationale fasse le ménage dans la rémunération des députés. [...] Au final, il ne faut pas qu'il y ait une cenne de plus [dans leur poche]. »

La question est maintenant de savoir si les élus de l'opposition, placés devant le fait que leurs revenus seront amputés par la décision fédérale, seront plus enclins à appuyer

le projet de loi 79. L'attachée de presse de la ministre responsable de la réforme des institutions démocratiques, Laurence Tôth, a indiqué au *Devoir* que « si ce projet de loi devait progresser, le consensus des partis d'opposition et des députés indépendants serait nécessaire ».

Le secrétariat du Bureau de l'Assemblée nationale a reçu le mandat de se pencher sur les impacts de la fiscalisation annoncée par Ottawa, indique-t-on à Québec. Ensuite, les députés des trois formations politiques qui siègent au Bureau se réuniront pour discuter de la suite des choses.

Le Québec est la seule province au pays à encore verser une telle allocation non imposable à ses députés, indique le ministère fédéral des Finances. Les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon en versent aussi. Les allocations aux conseillers municipaux, elles, sont répandues à la grandeur du Canada.

Avec Marco Bélaïr-Cirino et Jeanne Corriveau
Le Devoir

Ottawa prolonge sa mission militaire contre le groupe EI

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

C'est au dernier jour de sa mission militaire en Irak que le gouvernement libéral a choisi d'annoncer, par simple voie de communiqué, qu'il prolongera de trois mois ses efforts contre le groupe armé État islamique. Mais que ceux-ci ont changé en cours de route, puisque les forces spéciales sont désormais à l'est de Mossoul.

Le pan libéral de la mission contre le groupe EI devait prendre fin vendredi, après un an. Le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a annoncé en matinée que le mandat serait prolongé jusqu'à la fin juin, ce qui « fournit au gouvernement du Canada le temps nécessaire pour évaluer la nature de cette lutte ». Le mandat restera le même, à indiqué le gouvernement par écrit, en évoquant cependant « quelques ajustements » : des membres des forces spéciales canadiennes aident maintenant les forces irakiennes — et non plus seulement les Kurdes —, et ce, à l'est de Mossoul — et non plus qu'au nord du pays. Les forces spéciales y appuient

les Irakiens afin d'assurer la souveraineté de l'est de la ville pendant que la coalition internationale tente toujours de la libérer des mains du groupe EI. « Les soldats canadiens restent derrière la ligne avancée des troupes et fournissent des conseils et de l'aide aux Forces irakiennes », assure le communiqué de presse. Le ministre Sajjan n'a pas fait l'annonce de vive voix — la Chambre ne siègeait pas cette semaine —, mais il ne s'agit que d'un « prolongement de mission » a expliqué son bureau.

« La mission peut changer davantage suivant l'évolution de la situation, et les Cana-

diens doivent s'attendre à d'autres ajustements en fonction des circonstances », a de son côté indiqué le chef d'état-major de la défense, le général Jonathan Vance, dans le communiqué.

Pas un petit changement

Or, déployer à l'est de Mossoul une part des 200 membres des forces spéciales envoyées en Irak n'est pas un « ajustement mineur », argue le néodémocrate Randall Garrison. « Cela veut dire qu'on se déplace davantage vers le centre de la zone de combat. » Le NPD préférerait que le Canada aide à stabiliser et fournir de l'aide humanitaire en Irak, où les civils sont blessés et n'ont plus d'eau, de nourriture ou d'aide médicale.

Le conservateur Pierre Paul-Hus déplore que le gouvernement Trudeau ait attendu à la « dernière minute » pour préciser ses intentions. « Ça sent l'improvisation », à son avis, puisque les pays alliés et les militaires canadiens attendaient de connaître le plan de match du Canada. « C'est un manque de respect pour nos partenaires et pour nos militaires. »

M. Garrison espère que les libéraux profiteront des trois prochains mois pour consulter les Canadiens et le Parlement. M. Paul-Hus somme le fédéral de tenir d'autres séances d'informations sur la teneur de la mission sur le terrain. Ottawa n'a pas offert de tel brefage sur les opérations des forces spéciales depuis novembre.

Les libéraux ont rapatrié l'an dernier six avions de chasse — envoyés bombarder le groupe EI sous le précédent gouvernement conservateur —, triplé le nombre de forces spéciales (à 200) et déployé 600 soldats canadiens dans la région.

Le Devoir

Trudeau défend le budget militaire

Les Américains ont beau sommer leurs partenaires de l'OTAN de leur fournir un plan, d'ici le mois de mai, démontrant qu'ils bonifieront leurs dépenses militaires, le Canada ne s'en émeut pas. Les États-Unis veulent que tous investissent l'équivalent de 2 % de leur PIB. En rencontre avec ses homologues de l'OTAN, la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland a réitéré que son

gouvernement s'est engagé à « œuvrer à atteindre le 2 % ». Mais elle affirme avoir souligné qu'il faut calculer cet investissement en évaluant dans quelle mesure un pays contribue aux opérations de l'alliance de l'Atlantique Nord. « On a été là lors de missions, d'engagements importants, quand d'autres partenaires ne pouvaient pas ou ne voulaient pas », a renchéri Justin Trudeau, en banlieue de Toronto.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Papeterie Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

Achetons tableaux de qualité canadiens et européens. Grande valeur offerte

Borduas Ferron Fortin Gagnon Krieghoff Lemieux Letendre McEwen Pellan Riopelle Suzor-Coté et autres...



Marc-Aurèle Fortin "La Vieille Forge", v. 1945, aquarelle, 22" x 28"

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte

depuis 1975 • 514.842.1270
www.lafitte.com

THE FAULHABER TRIANGLE.
THE BERNOULLI NUMBERS,
AND WHAT THEY'RE GOOD FOR

John H. Conway,
Princeton University

prononcera la prochaine Grande conférence publique
du Centre de recherches mathématiques (CRM)

LE JEUDI 6 AVRIL 2017, 19H30 ▶ Entrée libre

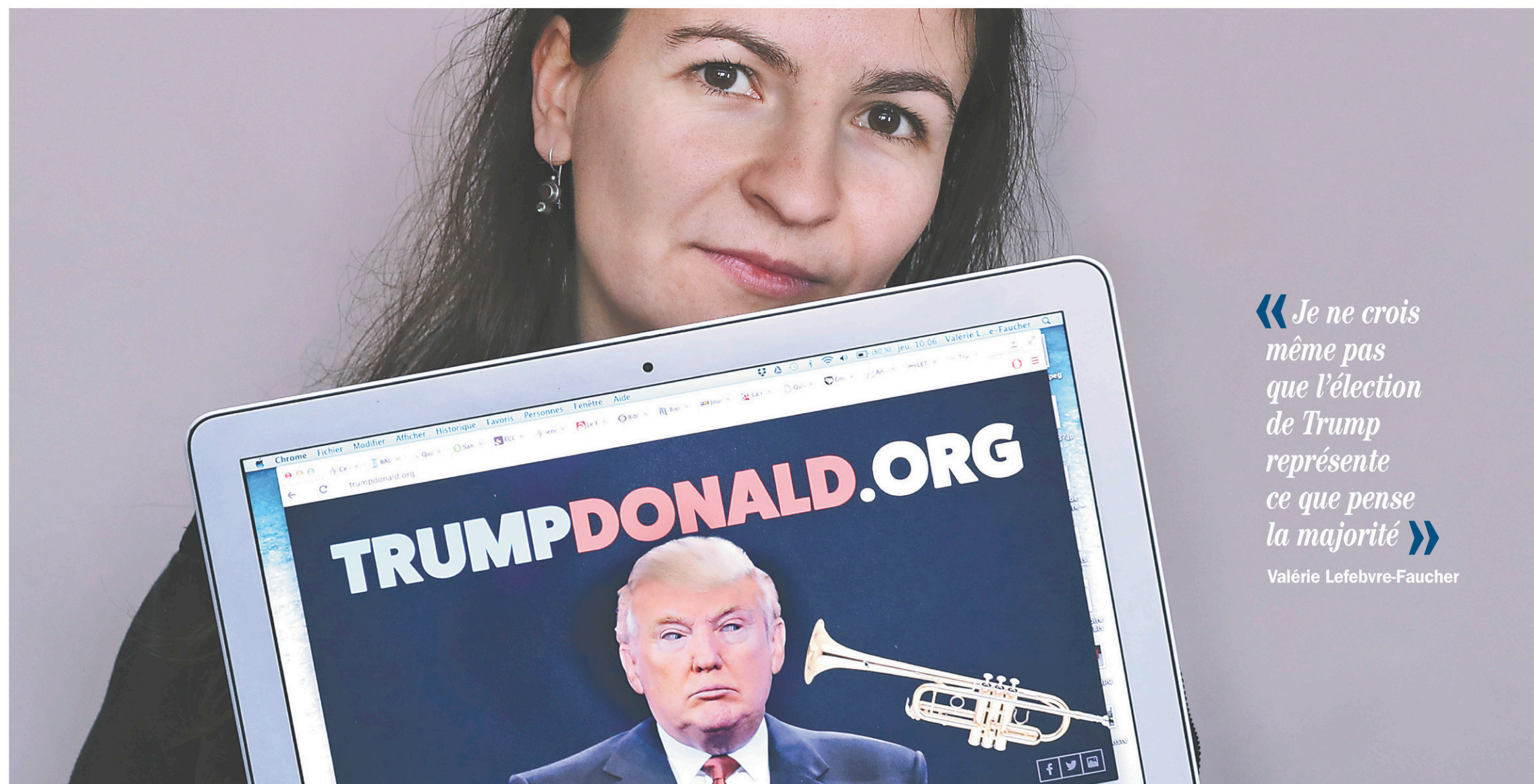
PAVILLON ANDRÉ AISENSTADT
2920, chemin de la tour,
Amphithéâtre 1140, Université de Montréal
Université-de-Montréal ou Côte-des-Neiges

Un vin d'honneur sera offert gracieusement
après la conférence

INSCRIPTION :
www.crm.math.ca/Conway/

CENTRE
DE RECHERCHES
MATHÉMATIQUES

LIBERTÉ D'EXPRESSION SOUS PRESSION



« Je ne crois même pas que l'élection de Trump représente ce que pense la majorité »

Valérie Lefebvre-Faucher

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Valérie Lefebvre-Faucher : « Il faut comprendre que certaines demandes jugées radicales découlent de décennies de protestations stériles. Prenons le cas de l'enseignement des œuvres d'écrivains. Quand ça fait 30 ans que les étudiantes le réclament sans succès, je peux comprendre qu'une révolte se manifeste et que la négociation du corpus à lire se fasse dans la colère. »

Protester contre la parole des puissants

« Depuis plusieurs années, on nous vend de la liberté et ce qu'on reçoit en retour, c'est plus de surveillance »

Valérie Lefebvre-Faucher est éditrice féministe aux éditions du Remue-ménage.

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE BAILLARGEON

Si des étudiants de gauche empêchent un chroniqueur de droite de prononcer une conférence dans leur université, est-ce de la censure ?

Moi, je me demande pourquoi on s'inquiète toujours plus pour eux que pour les autres. La plupart des gens qui crient à la censure dans ce genre de cas ne font pas vraiment pitié. Ils ne manquent pas de tribunes. Ils parlent déjà le plus fort. Il y a tellement d'autres paroles inaudibles. Si on veut défendre la liberté d'expression, il faut s'attaquer aux inégalités dans l'accès à la parole.

C'est une condition essentielle pour assurer un débat sain. Sinon, on protège toujours la même parole. Dans son essai *La parole contraire*, l'Italien Erri De Luca rappelle qu'il est plus difficile de défendre la parole qui dérange le pouvoir. Que dérange-t-on en tenant des propos antiféministes ? Certainement pas le pouvoir.

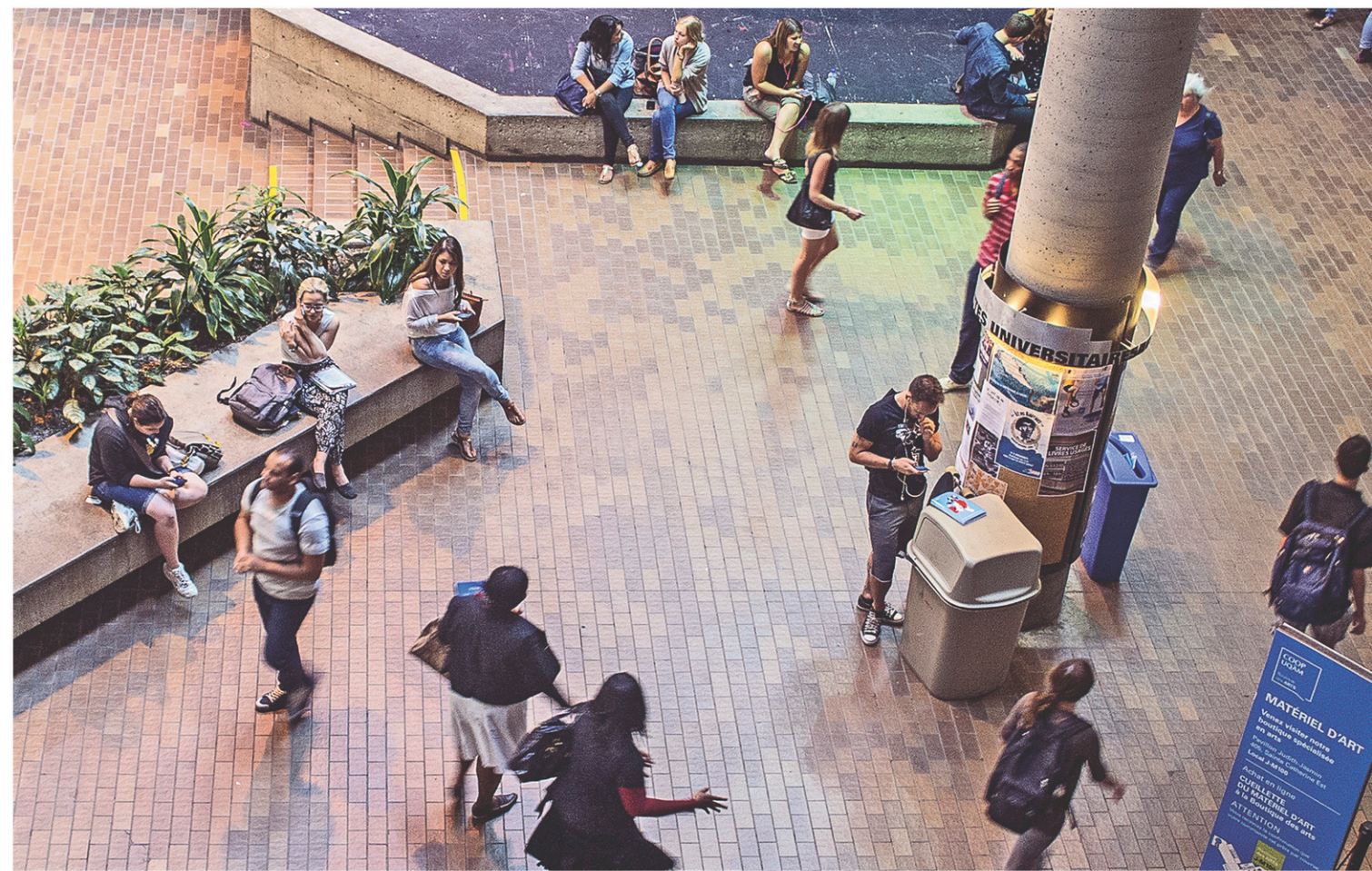
Alors, à quoi sert la liberté d'expression ?

La liberté d'expression, comme concept juridique, est là pour protéger la parole des gens que le pouvoir écraserait autrement. En politique ou en littérature, on ne s'entend plus sur ce que ça veut dire. Depuis plusieurs années, on nous vend de la liberté et ce qu'on reçoit en retour, c'est plus de surveillance, plus de restrictions.

On en est venus à se méfier de ceux qui brandissent la liberté d'expression. On a entendu des militants qui se disent contre la liberté d'expression, avec un « a ». La nuance serait que certains utilisent la liberté comme excuse, pour consolider une parole déjà puissante.

Faut-il quand même aller jusqu'à brimer le droit de parole de certains ?

Je crois que la censure est toujours une mauvaise stratégie. De toute façon, chaque fois qu'on restreint la liberté de parole, les militants et les personnes marginalisées paient le plus fort prix. Par contre, cette stratégie exprime une colère.



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR
« La police est entrée dans les universités ces dernières années. Ça me semble donc naïf de simplement défendre la liberté d'expression sans examiner le contexte dans lequel elle s'exerce. »

Les responsables des espaces de discussion devraient porter attention à cette colère.

Elle vient d'un sentiment d'injustice dans l'accès à la parole. La police est entrée dans les universités ces dernières années. Ça me semble donc naïf de simplement défendre la liberté d'expression sans examiner le contexte dans lequel elle s'exerce.

Faut-il donc adopter un slogan qui dirait : pas de parole pour les ennemis des paroles ?

Moi, je ne dirais pas ça, mais j'ai l'impression que les gens qui perturbent la parole jugée dominante et oppressive sont effectivement dans cette logique. Ils se défendent contre une parole qui agit.

Prenons un autre cas avéré, alors, celui d'étudiantes qui demandent à leur professeure de droit de ne pas leur parler des lois sur les agressions sexuelles parce qu'elles ne veulent pas entendre parler de viol. Que faire avec ce genre de demande ?

Il y a une différence entre négocier les sujets à débattre à l'intérieur d'un cours et parler en société d'un problème com-

me du viol. Bien sûr qu'il faut pouvoir en parler ! Et je ne crois pas qu'il soit possible d'étudier le monde en s'évitant les traumatismes. Mais ces critiques d'étudiantes devraient pouvoir être saisies par les professeurs comme des occasions intéressantes.

Il faut comprendre que certaines demandes jugées radicales découlent de décennies de protestations stériles. Prenons le cas de l'enseignement des œuvres d'écrivains. Quand ça fait 30 ans que les étudiantes le réclament sans succès, je peux comprendre qu'une révolte se manifeste et que la négociation du corpus à lire se fasse dans la colère.

Le discours féministe et les œuvres de femmes ont pris beaucoup de place ces dernières décennies. Mais rien n'est acquis. Alors, si on ne donne pas leur juste place aux écrits de femmes, pour reprendre cet exemple, on reçoit en retour de la colère.

Vous appuyez donc le politiquement correct ?

Le discours qui se scandalise du politiquement correct a été créé à droite, par des gens

« Il est plus difficile de défendre la parole qui dérange le pouvoir »

Erri De Luca, auteur de *La parole contraire*

qui se souciaient plus de conserver leur propre pouvoir que de protéger la liberté d'expression et la nécessité d'un débat sain et ouvert. Le discours contre le politiquement correct — on l'appelle « politiquement abject » — s'intéresse surtout au droit de dire des horreurs.

Comment vous-même nommez-vous ce mouvement ?

« Chaque fois qu'on restreint la liberté de parole, les militants et les personnes marginalisées paient le plus fort prix »

Valérie Lefebvre-Faucher

Parlons-en. Des commentateurs de la gauche américaine, comme l'animateur humoriste Bill Maher, attribuent une partie de la victoire de Donald Trump au politiquement correct qui lui aurait fourni des munitions. La question des toilettes pour les transgenres est devenue emblématique de ces problèmes marginaux qui ne préoccuperait que les élites libérales et surtout pas la majorité silencieuse. Qu'en pensez-vous ?

C'est ennuyant comme analyse. Ça revient à dire encore une fois que les minorités prennent trop de place. Eh bien non. La droite masculine, riche et blanche, est au pouvoir aux États-Unis. Les féministes aiment dire que, comme les femmes sont absentes des débats depuis si longtemps, chaque fois qu'une femme apparaît, elle semble déjà de trop.

C'est la même chose pour les luttes LGBT : quand on en parle, les médias sentent le besoin de rééquilibrer dans le sens contraire. C'est peureux. Ces analystes ont peut-être raison de penser que les États-Unis n'étaient pas prêts à élire une femme, mais croyez-vous vraiment que la solution soit de reculer ? Il ne faut pas abdiquer, au contraire. Je ne crois même pas que l'élection de Trump présente ce que pense la majorité. Je pense que la plupart des gens sont fiers des transformations sociales qu'ont amenées le féminisme et les mouvements antiracistes, par exemple.

L'intérêt démesuré qu'on porte à une minorité puissante pourrait la leur place se font plus nombreuses et plus fortes, les femmes n'y retournent pas.

Le ton a monté de part et d'autre. Regardez qui vient d'être élu aux États-Unis.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Peter Bonilla : « Des évidences montrent que la population étudiante pousse désormais en faveur de la censure. Avant, c'était plutôt les administrations qui étaient les artisans de la censure. Cela, je crois, tient en bonne partie à la pauvreté de l'éducation offerte en faveur de la liberté d'expression. »

Peter Bonilla est un des cadres de FIRE, une organisation américaine sans but lucratif financée par des donateurs privés et vouée à la défense de la liberté d'expression dans un cadre universitaire. FIRE conseille quelque 900 personnes par année et, dans certains cas, va jusqu'à engager des actions en justice.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Quelle est votre position à l'égard de la défense de la liberté d'expression ?

Il y a bien sûr des limites à ce qu'on peut dire. Selon des faits objectifs, les propos violents, le harcèlement et les incitations à la violence n'ont pas à être tolérés. Notre position tient en bonne partie sur des fondements hérités de la pensée des Lumières.

Nous avons la conviction que la meilleure défense contre des idées qui peuvent paraître offensantes n'est pas d'interdire leur accès à la place publique. C'est, de plus, contre-productif de penser qu'interdire va servir la liberté d'expression.

Règle générale, le fait d'interdire provoque au contraire un vent de sympathie qui peut rendre destructeur ce qui autrement passerait à peu près inaperçu. On a eu à cet égard des leçons sérieuses ces derniers mois, à la suite de protestations violentes aux États-Unis. Cela a donné lieu à des situations complètement contre-productives.

Le président Trump a fait campagne contre la rectitude politique. Il l'a fait de façon efficace. Mais ses propres vues à propos de la liberté d'expression sont incohérentes. Il a proposé par exemple de condamner les gens qui manquent de respect au drapeau. Il a dit aussi vouloir rendre plus faciles les poursuites contre les journaux.

Le président Trump n'est pas favorable à la liberté d'expression. Cela montre, à notre sens, que le droit de décider ce qui doit être dit et qui ne doit pas être dit ne devrait pas être confié à une institution. Est-ce qu'on veut vraiment que la liberté de parole soit encadrée par ces gens ?

Qu'est-ce qui a changé ?

Les suprémacistes blancs et les ultranationalistes qui se sentent plus forts avec l'élection de Trump apparaissent plus présents dans les campus américains. Je ne puis savoir s'il y en a plus qu'avant, mais ils reçoivent plus d'attention que jamais.

Voyant cela, beaucoup de jeunes se disent que peut-être la liberté d'expression n'est pas une idée aussi géniale que ça. Il y a des évidences qui montrent que la population étudiante pousse désormais en faveur de la censure. Avant, c'était plutôt les administrations qui étaient les artisans de la censure. Cela, je crois, tient en bonne partie à la pauvreté de l'éducation offerte en faveur de la liberté d'expression.

Par ailleurs, beaucoup de discours opposés à la liberté d'expression envisagent cet enjeu à la lumière de termes médicaux et psychologiques. Ils plaident que la seule présence de certains conférenciers sur le campus a des conséquences post-traumatiques pour certains étudiants. Il y a eu plusieurs cas du genre ces dernières années.

Cette tendance va croissant depuis trois ans. Ce qui s'est passé récemment à Middlebury, au Vermont, est assez choquant. Un professeur aux idées très controversées a été invité à prendre la parole. Mais sa conférence, à ce que je sache, ne portait même pas sur ses travaux les plus contestés.

Il a été présenté à l'auditoire par un professeur, puis, tout de suite, la conférence a été interrompue par des opposants. Les organisateurs ont voulu sortir, mais on les a entourés. Une professeure a été saisie par les cheveux. [...] C'est assez effrayant d'envisager des at-

Haro sur la censure dans les campus



ILLUSTRATION TIFTEE

« Nous avons la conviction que la meilleure défense contre des idées qui peuvent paraître offensantes n'est pas d'interdire leur accès à la place publique »

Peter Bonilla

taques physiques plutôt que des débats d'idées. Des gens en sont à penser que les opinions sont assez agressives pour que ceux qui les portent perdent leur humanité.

Mais est-ce que certains groupes n'ont pas le choix d'en venir à des solutions plus radicales pour enfin être entendus ?

Du politiquement correct au politiquement abject

Donald Trump et l'art de se comporter les uns avec les autres

STÉPHANE BAILLARGEON

La professeure de droit à Harvard Jennie Suk Gersen révélait dans un article du *New Yorker*, il y a deux ans, que certains étudiants de sa prestigieuse faculté exigent maintenant de ne pas suivre les cours sur les agressions sexuelles parce que le sujet les perturbe trop. Un futur avocat en formation aurait même demandé aux profs de ne plus utiliser le verbe violer (comme dans la phrase « ce criminel a violé la loi »), jugé trop offensant.

Pas étonnant qu'un autre universitaire ait écrit un texte anonyme au magazine *Vox*, à peu près en même temps, pour déclarer : « Je suis un professeur de gauche [libéral] et mes étudiants de gauche me terrifient. » De grands humoristes comme Jerry Seinfeld refusent de donner des spectacles dans les campus pour la même raison.

Le politiquement correct a pris de l'ampleur dans les années 1990 et semble maintenant plus vigoureux que jamais. Le politiquement correct parle de notre façon de parler, énonce comment on devrait se comporter les uns avec les autres. L'accusation de « microagression » fait florès. Elle désigne une remarque jugée dégradante envers un groupe marginalisé. Ce contrôle social du langage, et donc de la pensée, s'infiltre partout dans les collèges et les universités où la loi constitutionnelle devrait théoriquement favoriser la liberté totale d'expression.

L'Amérique semble retombée en guerre culturelle et des batailles se jouent bien loin des campus, jusqu'en politique active.

Le politiquement correct a été évoqué à plusieurs reprises pendant la dernière campagne présidentielle. Le candidat à l'investiture républicaine Ted Cruz a accusé le président Obama d'être « trop politiquement correct » pour reconnaître le « terrorisme de l'islam radical » quand il se pointe.

Donald Trump a utilisé l'accusation un peu comme un passe-partout pour se sortir de situations embarrassantes et répondre à ses adversaires, tout en confortant sa base partisane la plus ouvertement réactionnaire, voire carrément raciste. Quand la journaliste Megyn Kelly a mis Donald Trump devant ses innombrables remarques et comportements sexistes — « *Grab them by the pussy* », ça vous dit quelque chose comme politiquement abject ? — le candidat aux plus hautes fonctions a répondu ceci : « Je pense que le grand problème de ce pays, c'est le politiquement correct. J'ai été challengé par tellement de gens, je n'ai franchement pas de temps à perdre pour le politiquement correct total. Et, très honnêtement, ce pays n'a pas le temps non plus. »

Les guerres culturelles

Donald Trump serait donc l'anti-politiquement correct par excellence, le candidat d'une réaction politiquement incorrecte de la « majorité » contre les « minorités », dans le cadre de la nouvelle guerre culturelle ?

« On demeure dans un registre qui se rattache aux guerres culturelles, avec les mêmes problèmes qui ont trait à l'identité, aux orientations sexuelles, au racisme aussi, évidemment, qui demeure un immense problème dans ce pays », commente David Grondin, professeur à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, spécialiste des États-Unis.

Il rappelle que le candidat républicain a aussi tenu des propos insultants sur les Mexicains, les musulmans, qu'il s'est moqué d'un journaliste handicapé. « Les partis politiques n'animent pas les guerres culturelles, mais leurs acteurs s'en font les relais. » Les médias, anciens et nouveaux, se retrouvent aussi au centre de la mécanique de transmission. Les réseaux de médias conservateurs exacerbent les divisions et légitiment eux aussi les micros et les macroagressions. « Les chaînes comme Fox ont joué la carte des élites progressistes et libérales qui ne sont pas à l'écoute du peuple, dit le professeur. Trump a repris le discours contre l'établissement en visant la classe politique, y compris celle de son parti. Les médias sociaux ont amplifié cette lecture. »

Des ennemis à gauche

Il n'y a pas que la gauche. Le politiquement correct a aussi ses ennemis à gauche. Le libéral Bill Maher a animé une émission carrément baptisée *Politically incorrect* (1994-2002 sur ABC). Il martèle dans sa nouvelle émission *Real Time with Bill Maher* (depuis 2003 sur HBO) que la soumission des démocrates à l'idéologie politiquement correcte est en partie responsable de leur défaite.

« Les gens s'en foutent des débats sur les toilettes transgenres », disait-il au moment de tracer le bilan de l'élection présidentielle. Cette remarque fait référence à une loi sur les toilettes en Caroline du Nord, abrogée jeudi par le Sénat de l'État.

« Bill Maher aussi tient un discours très fortement genré, note finalement le professeur Grondin, qui a beaucoup étudié la question de l'infodivertissement. Il veut que les États-Unis adoptent une posture plus macho, arrête de s'excuser. Lui aussi veut qu'on dénonce le terrorisme de l'islam radical. Sa position n'est finalement pas si éloignée de celle de Trump, qu'il critique énormément par ailleurs. Mais les charges féroces des émissions de fin de soirée contre le candidat républicain ne l'ont pas empêché d'être élu. »

Le Devoir

Le Devoir

SAMEDI 1^{ER} AVRIL SEULEMENTPOINTS
ÉCLAIRBONI
4000
pts
VALEUR DE
4,00 \$BONI
3200
pts
VALEUR DE
3,20 \$BONI
5000
pts
VALEUR DE
5,00 \$BONI
3000
pts
VALEUR DE
3,00 \$BONI
4500
pts
VALEUR DE
4,50 \$BONI
3000
pts
VALEUR DE
3,00 \$BONI
2500
pts
VALEUR DE
2,50 \$

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

La modération a bien meilleur goût.

Éduc Valcoo!

18+

SAQ

ACHETEZ PARTOUT, EN TOUT TEMPS.

inspire

Exclus de cette offre: titulaires de permis, SAQ Dépôt, SAQ Signature, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre: Obtenez jusqu'à 5000 points bonus sur ces 7 produits est en vigueur le samedi 1^{er} avril 2017 seulement, jusqu'à la fermeture de la succursale ou l'épuisement des stocks, selon la première éventualité, pour chacun des produits suivants: Moma (code SAQ: 10544781); Codorniu Clasico Brut (code SAQ: 00503490); Smirnoff Triple Distillation (code SAQ: 0000067); Patriarche Pinot Noir (code SAQ: 10826578); Villa Maria Estate Private Bin Sauvignon Blanc (code SAQ: 11974951); La Vieille Eglise (code SAQ: 00560748); Albis (code SAQ: 00319905). Les points bonus sont offerts aux membres SAQ inspire seulement et sur présentation de la carte SAQ inspire. Quantités limitées à 15 950 caisses pour tout le réseau. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Aucune mise de côté n'est acceptée. Voir SAQ.COM/saqinspire pour les modalités et conditions de SAQ inspire. La SAQ peut mettre fin à cette offre en tout temps. 18 ans ou plus. Détails en succursale. Marques de commerce déposées.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Militant de longue date, Jean-François Lessard affrontera Gabriel Nadeau-Dubois et Sylvain Lafrenière dans la course au poste de porte-parole masculin de QS.

QUÉBEC SOLIDAIRE

Lessard veut presser le pas

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Jean-François Lessard veut faire de la convergence des forces indépendantistes et progressistes la question de l'urne de la course au poste de porte-parole masculin de Québec solidaire.

Le militant solidaire de longue date demandera aux membres de QS de rejeter «la théorie des petits pas», qui a permis de faire élire Amir Khadir, Françoise David et Manon Massé à l'Assemblée nationale au cours des dix dernières années. «Ca fait onze ans qu'on emploie la stratégie du petit train va loin. À ce rythme-là, on est majoritaires en 2228. Ça ne peut pas continuer comme ça!» lance le résidant de la Vallée des Patriotes dans un entretien avec *Le Devoir*.

Porté par cette conviction profonde, M. Lessard annoncera officiellement sa candidature au poste de porte-parole masculin de QS lundi. Il affrontera Gabriel Nadeau-Dubois et Sylvain Lafrenière.

Le candidat «des régions» et de la «convergence» exhortera les membres de QS à donner leur feu vert dès le congrès de mai prochain à des «négociations» avec le PQ sur une «plateforme commune [qui] servirait de guide pour le prochain mandat de quatre ans», de 2018 à 2022.

«Est-ce que c'est un gouvernement minoritaire du PQ avec balance du pouvoir à Québec solidaire? Est-ce que c'est un gouvernement de coalition?» s'interroge à haute voix le cosigna-

«À ce rythme-là, on est majoritaires en 2228. Ça ne peut pas continuer comme ça!»

Jean-François Lessard, candidat au poste de porte-parole masculin de Québec solidaire

taire du Manifeste pour un Québec solidaire.

L'ébauche d'une plateforme électorale commune aux formations politiques indépendantistes et progressistes est à portée de main, est persuadé M. Lessard.

«Il y a des choses sur lesquelles on s'entend déjà avec le Parti québécois», souligne-t-il. Des exemples? La nécessité de réformer le mode de scrutin, de mettre sur pied une assemblée constituante, de créer Pharma-Québec, d'affranchir le Québec des hydrocarbures, de réinvestir en éducation et en santé, de revoir la fiscalité des institutions financières, énumère-t-il.

«Les points de divergence, mettons-les de côté. Il y a en masse de quoi remplir un mandat de quatre ans», fait-il valoir.

Les solidaires pourraient ainsi voir «les principaux éléments de [leur] programme» mis en œuvre dès le lendemain des élections générales de 2018. «La conscience du Parlement, c'est le fun, mais ça ne nous donne pas grand-chose», laisse-t-il tomber.

La mise au rebut du mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour constituerait nécessairement la «pierre angulaire» d'un pacte entre le PQ et QS, précise M. Lessard.

«Ca fait 15 ans qu'on se tape les libéraux, 15 ans de destruction systématique de l'appareil d'État. Il faut que ça arrête», martèle le père de deux filles de 6 et 8 ans. Une fusion Québec solidaire-Option nationale, comme le prône M. Nadeau-Dubois, ne suffira pas pour «sortir de la logique néolibérale», conclut-il.

À ses yeux, la conclusion d'alliances électorales QS-PQ apparaît incontournable pour barrer la route à la fois au Parti libéral du Québec et à la Coalition avenir Québec en 2018. «Mettons un scénario extrême comme un échange de comités entre le PQ et QS dans 50 ou 60 circonscriptions. [...] C'est un des scénarios envisageables. Il y en a plein d'autres.»

D'ailleurs, M. Lessard compte se présenter à l'investiture de QS dans la circonscription de Borduas «à moins qu'il y ait une entente qui fasse en sorte que les choses doivent se passer différemment».

Le Devoir

D Lire aussi
La convergence: une option emballante. Un texte de Jean-François Lessard à lire sur ledevoir.com.

ENVIRONNEMENT

Un nouveau crédit d'impôt pour des fosses septiques moins nuisibles

ISABELLE PORTER

à Québec

Les fonds débloqués dans le dernier budget provincial pour aider les gens à mettre aux normes leurs fosses septiques sont vus comme un pas dans la bonne direction pour protéger les sources d'eau potable, notamment dans le bassin-versant de la Rivière-Saint-Charles, à Québec. Cela n'a toutefois rien d'une panacée, prévient-on.

«Si les gens ont des installations septiques à mettre aux normes, c'est une aide appréciable», résume l'ingénieur François Morneau, qui coordonne les mesures de protection du bassin-versant à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). «C'est déjà un bon pas.»

La protection des sources en eau potable touche surtout les milieux ruraux, mais c'est aussi un enjeu très délicat à Québec, où des centaines de milliers de personnes s'approvisionnent dans un Lac fragilisé par l'étalement urbain.

Souvent, les résidences en périphérie ne sont pas connectées aux réseaux d'égouts et, quand leurs installations septiques sont déficientes, elles rejettent du phosphore et des bactéries qui peuvent contaminer les sources en eau potable.

Pour pallier en partie ce problème, le gouvernement a débloqué des fonds dans le budget pour aider les gens à financer l'achat de fosses septiques moins nuisibles à l'environnement. L'aide prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable dont la valeur peut s'élever jusqu'à 5500 \$ par ménage, et jusqu'à 32 000 propriétaires pourraient s'en prévaloir d'ici cinq ans.

«Probablement que ça va encourager les gens qui doivent de toute façon remplacer leurs installations à le faire plus tôt», observe la directrice de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac-Saint-Charles (APEL), Mélanie

Deslongchamps. Selon elle, les coûts des installations septiques constituent une embûche réelle à la protection des bassins-versants.

Selon François Morneau, d'autres mesures, comme le nouveau programme fédéral consacré aux infrastructures d'eau potable (le FEP-TEU), ont aussi un impact positif dans ce dossier en permettant aux municipalités de payer le raccordement de résidences aux réseaux d'égouts.

Pas une panacée

Au Regroupement des organismes de bassins-versants du Québec (ROBVQ), on fait remarquer que, même avec le crédit d'impôt, les installations septiques restent coûteuses avec des factures pouvant s'élever jusqu'à 30 000 \$ selon les besoins. «Ça reste un montant relativement restreint», résume son vice-président, Jean-Paul Raïche.

Ce dernier ajoute qu'il reste beaucoup à faire dans ce dossier et que le plan du gouvernement à ce sujet reste à définir. «Ce qui serait vraiment bien, c'est que le gouvernement adopte sa Stratégie québécoise sur la gestion intégrée de l'eau.»

Il ajoute que les organismes de bassins-versants (OBV) mandatés par le gouvernement pour surveiller la vulnérabilité des cours d'eau depuis 2006 sont sous-financés avec un budget annuel d'environ 125 000 \$. «Il y a des OBV qui sont fermés ou sont obligés de remerciez des employés faute d'argent», dit-il.

Selon le Parti québécois, la hausse du financement des OBV est nécessaire. Dans l'ensemble, le gouvernement est «en rattrapage» dans ce dossier, selon le député péquiste Sylvain Gaudreault. «Ça faisait longtemps que c'était annoncé, mais on n'avait jamais collé d'argent à ça.»

Le Devoir

ACTUALITÉS



« Le concept de "vieux Montréal" est très contemporain, avec sa frontière bien définie. En réalité, il y a des bâtiments à l'extérieur de ce périmètre qui sont tout aussi vieux et qui font partie, au fond, de ce qu'on appelle le Vieux-Montréal », explique l'architecte Jean Laberge.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Rien n'empêcherait que ces bâtiments soient intégrés, si ce n'est le peu de sensibilité des gens du Palais des congrès, comme ils l'ont démontré par le passé »

Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal

Le patrimoine de la rue Saint-Antoine menacé

L'expansion du Palais des congrès de Montréal compromet des immeubles qui appartiennent par leur architecture à la vieille ville

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

L'expansion du Palais des congrès de Montréal devrait avaler, à la suite d'expropriations, quelques-uns des derniers bâtiments historiques qui jouxtent la vieille ville. Ces bâtisses de la rue Saint-Antoine constituent les dernières traces de la vie du faubourg Saint-Laurent, aux abords des anciennes fortifications.

À l'époque, l'actuelle rue Saint-Antoine, minée par la tranchée d'une autoroute, supplantait encore la rue Saint-Catherine comme principale artère commerciale de la ville.

Dans un « énoncé d'intérêt patrimonial », un groupe d'experts signalait en 2012, au sujet de ces édifices menacés de la rue Saint-Antoine, « la rareté de leur architecture typique du Vieux-Montréal ». Ces bâtiments typiques d'une architecture vernaculaire du XIX^e siècle sont situés entre la rue Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent.

Le rapport rédigé par l'architecte Jean Laberge, de la Direction de la culture et du patrimoine de la ville, notait que les experts avaient consta-

té « la qualité de composition de certaines façades de pierre et de leurs détails ».

Intérêt archéologique

Qui plus est, le groupe de travail mandaté par l'arrondissement avait conclu que les bâtiments étaient non seulement d'« intérêt patrimonial », mais qu'ils étaient situés dans un secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel.

Le secteur a perdu de son lustre commercial à compter des années 1930, au profit de la rue Sainte-Catherine, avant d'être déstructuré à nouveau considérablement par la percée de la tranchée de l'autoroute.

En entrevue au *Devoir*, l'architecte Jean Laberge réitère aujourd'hui le fort intérêt patrimonial de ces bâtiments. « C'est à peu près tout ce qui reste de l'époque où cette rue Saint-Antoine, connue autrefois sous le nom de Craig, était commercialement florissante. »

Le spécialiste du patrimoine ajoute que ces bâtiments font effectivement partie du Vieux-Montréal. « Ce concept de "vieux Montréal" est très contemporain, avec sa frontière bien définie. En réalité, il y a des bâtiments à l'extérieur de ce périmètre qui sont tout aussi vieux et qui font par-

tie, au fond, de ce qu'on appelle le Vieux-Montréal. »

Plusieurs immigrants d'origine juive s'étaient installés dans les commerces de la rue Saint-Antoine au début du XX^e siècle. On trouvait, tout près, l'imposant terminus de tramway Craig. Plusieurs prêteurs sur gages y avaient pignon sur rue.

On vendait là de tout, pêle-mêle, comme chez Caméra Simon, avant que chacun de ces commerces se spécialise dans un champ particulier. Dans les années 1960, les marchands d'instruments de musique ont poussé comme des champignons à la suite de l'explosion de la musique rock.

Commerces touchés

Au nombre des établissements commerciaux touchés par une expropriation, on trouve le magasin de musique Steve's. Gérant chez Steve's depuis 34 ans, Sheldon Sazant assure que si les planchers usés de ces immeubles pouvaient parler, ils en auraient long à dire.

Sur les murs, des photos autographiées témoignent du passage de centaines de musiciens d'importance. « Des lieux comme ça, il est clair qu'il n'en

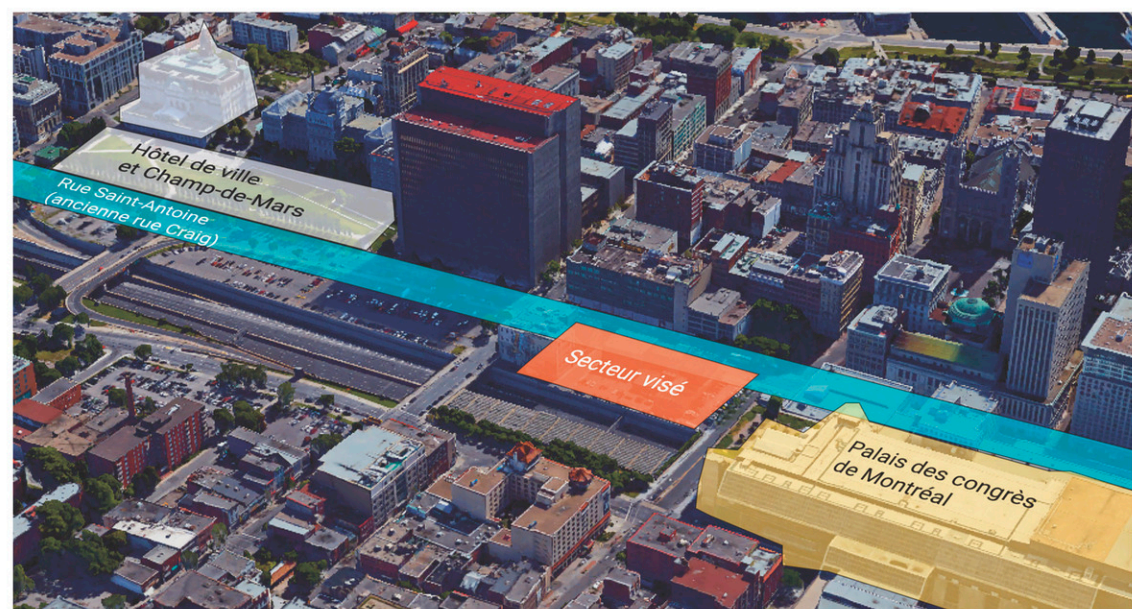


IMAGE LANDSAT / COPERNICUS GOOGLE EARTH

existe plus, même à New York. »

Chez Jack's Musique, un autre des commerces touchés, on trouve derrière le même comptoir Usher Greenbaum depuis 1967. Entouré de guitares, il affirme qu'« un projet de tour a été abandonné, mais on ne sait rien de précis ». Un des propriétaires du pâté de maisons, William Kirman, affirme ne pas encore savoir à quoi s'en tenir de la part du gouvernement.

Selon Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal, « rien n'empêcherait que ces bâtiments soient intégrés, si ce n'est le peu de sensibilité des gens du Palais des congrès, comme ils l'ont démontré par le passé ». Le défenseur du patrimoine montréalais observe au passage que le Palais des congrès actuel, lors de son édification, avait promis de remettre en valeur au moins la façade d'un bâtiment détruit qui arborait un bas-re-

lief Art déco en pierres noires à la gloire de l'électricité.

Dinu Bumbaru se pose aussi la question éventuelle d'une obstruction d'un point de vue unique sur le Vieux-Montréal par l'édification d'un nouveau bâtiment du Palais des congrès. La perspective offerte aux piétons sur l'église Notre-Dame risque alors de disparaître.

Le Devoir


sunwing.ca
Vivez la différence^{MC}

Envolez-vous avec le
n°1 au Canada
dans le sud

Les vacances pour adultes

les mieux cotés en solde

🕒 Réservez d'ici le 7 avril



Économisez jusqu'à
40%

Choisissez parmi notre gamme d'hôtels tout compris pour adultes de 18 ans et + que nous avons soigneusement sélectionnés

Pour réserver vos vacances Sunwing, communiquez avec votre agent de voyages ou visitez Sunwing.ca

Départs de Montréal. « Les vacances pour adultes les mieux cotés en solde » est une offre d'une durée limitée applicable aux nouvelles réservations effectuées entre le 1er et le 7 avril 2017 sur une sélection de dates de départs. Cette offre peut changer et être retirée en tout temps sans préavis. Les économies de 40% s'appliquent aux tarifs de la brochure pour le Memories Caribe Beach Resort à Cayo Coco, Cuba, pour les départs du 27, 28 mai, 3, 10, 11, 13, 14 et 15 juin 2017. Les économies sont déjà reflétées dans les prix affichés. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion et la capacité est contrôlée. Les taxes locales payables à destination sont en supplément (Rép. dom. 30\$ US, Panama 15\$ US). Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 1,00\$ par tranche de 1 000\$ de services achetés. Les vols sont sur Sunwing Airlines ou Jetairfly. Le service en vol varie selon l'heure de vol et la destination. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure de Vacances Sunwing 2016-17. Titulaire d'un permis du Québec #702928, 01042017

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

« Ici, Marine Le Pen a un boulevard »

Les habitants de Florange déterminés à punir les socialistes

CHRISTIAN RIOUX

à Florange, en Moselle

« Je ne comprends rien à cette élection. On ne sait plus pour qui voter. » A 88 ans, Stanislas Adamczyk n'a jamais été aussi indécis à trois semaines d'un scrutin présidentiel.

En ce lundi ensoleillé, il est venu avec son épouse déposer des fleurs sur la tombe d'un parent qui repose à l'ombre des gigantesques aciéries de Florange. Pendant que les corbeaux tournent dans le ciel bleu, ce fils d'immigrant polonais qui a travaillé plus de 30 ans dans la sidérurgie admet son désarroi quant à une élection où rien ne se déroule comme prévu.

Si les scandales n'avaient pas éclaté à un mois de la fin des mises en candidature, il aurait probablement voté pour le candidat de la droite François Fillon, histoire de punir les socialistes qu'il avait soutenus en 2012. Maintenant, il ne sait plus. Comme 35% des électeurs, il choisira à la dernière minute.

Stanislas Adamczyk se souvient comme si c'était hier de la venue de François Hollande le 24 février 2012. Le candidat socialiste avait promis de préserver les emplois et de faire adopter une loi permettant à l'État de racheter une usine rentable, comme l'étaient alors les hauts-fourneaux d'Arcelor-Mittal, en attendant un repreneur.

N'hésitant devant aucun symbole, le candidat socialiste était monté sur une camionnette pour haranguer les ouvriers. Sa mince majorité dans les classes populaires, c'est ici que François Hollande l'avait arrachée. C'est ici qu'il était venu chercher un supplément d'âme et prouver qu'il avait quelque chose à offrir aux perdants de la mondialisation.

Punir les socialistes

« La camionnette blanche sur laquelle Hollande était monté, c'était la mienne ! » se souvient Rudy Crestani, ancien permanent du syndicat CGT aujourd'hui à la retraite. Hollande n'a tenu parole qu'à moitié, dit-il. « Les 629 ouvriers des hauts-fourneaux ont tous été reclassés, mais pas les employés des sous-traitants, qui sont restés sur le pavé. Quant à la loi promise, elle existe. Mais c'est une loi inutile. »

En tout, c'est plus de 1800 emplois qui ont pris le large dans une région qui en avait déjà perdu 750 000 en dix ans. Pour Rudy Crestani, la ville de Hayange n'est plus que l'ombre d'elle-même. « Ici, avant, dit-il, il y avait trois cinémas, des salles de danse, des restaurants. »

Dans les années 1980, les habitants de Metz venaient s'habiller à Hayange. Il y a longtemps que les tailleurs juifs ont été remplacés par des migrants albanais et afghans qui errent dans le centre-ville.

À l'ombre des hauts-fourneaux qui rouillent sur pied, le clocher de l'église Saint-Martin fait piètre figure entre les locaux désaffectés du New Discount et du restaurant du coin. Partisan du socialiste Benoît Hamon, Rudy Crestani admet qu'il est bien seul dans la région. « Ici, c'est le Front national qui arrivera en tête. Ça ne fait aucun doute ! »

Chez les socialistes, qui dominaient la région depuis des décennies, c'est la déroute. En cinq ans, deux socialistes ont dû céder leur mairie à des candidats de la droite ou de l'extrême droite. Aux dernières départementales, le FN a fait 53% à Hayange.

FABIEN ENGELMANN

De l'extrême gauche au Front national

CHRISTIAN RIOUX

à Hayange, en Moselle

Symbole de la colère contre la fermeture des hauts-fourneaux, les habitants de Hayange ont mis fin en 2014 à 17 ans de règne socialiste au profit du Front national. A 37 ans, le maire de cette ville sinistrée, Fabien Engelmann, est vite devenu un symbole dans la région.

Représentant de la CGT, dont il a été exclu malgré l'opposition des militants de sa section, il a milité à Lutte ouvrière et au Nouveau Parti anticapitaliste avant de rejoindre le FN. Plusieurs, comme le politologue Pascal Perrineau, y ont vu un parcours représentatif de nombreux militants ouvriers et des mutations du FN depuis l'arrivée de Marine Le Pen.

« Il n'y a pas de cassure, dit Fabien Engelmann. Quel est le programme qui parle le plus des classes populaires ? Marine Le Pen est le seul candidat susceptible de l'emporter qui peut changer le quotidien des ouvriers, des salariés et du petit peuple. »

Depuis son élection, plusieurs de ses décisions ont prêté à polémique : suppression de la subvention au Secours populaire, fontaine et wagons miniers repeints aux couleurs du drapeau français, et sur tout création d'un festival du cochon dans une région qui n'en produit pas et alors que le maire est lui-même végétarien.

Une politique destinée à braver la population contre les immigrés ? « Je fais une différence entre une immigration réussie et une immigration qui ne veut pas s'intégrer, dit-il. Tous les Hayangeois d'origine italienne, portu-

gaise ou espagnole votent massivement pour nous. Ils font partie de la même civilisation. Nous avons également des Algériens et des Marocains qui sont très bien intégrés. Je n'attise pas la haine, mais à l'époque, il y avait du travail. On avait affaire à des personnes qui se sont rapidement intégrées, ont respecté nos coutumes et nos valeurs et ont rapidement appris le français. Ce n'est plus le cas. »

Le maire se veut représentatif de ces nouveaux élus dont Marine Le Pen dit qu'ils ont fait la preuve de la capacité du FN à diriger une ville, une région et éventuellement la France. « Sécurité », « propriété », « pas de dépenses somptuaires », « pas d'augmentation d'impôts » sont les maîtres mots du maire, qui avoue tout de même qu'il « ne pourra pas rallumer les hauts-fourneaux. Je ne vais pas mentir

comme le font les communistes. C'est de l'utopie. Mais il faut sauver ce qui reste à sauver. »

Même si, avec Marine Le Pen, la France devait quitter l'espace de Schengen, il assure que les Hayangeois qui travaillent au Luxembourg pourront continuer à le faire. « Ça ne changera rien. Il y a toujours eu des travailleurs frontaliers ici. Le Luxembourg en a besoin. Regardez la Suisse. Beaucoup de Français travaillent en Suisse, ça ne crée aucun souci. »

Même si Marine Le Pen ne l'emporte pas au second tour de la présidentielle, Fabien Engelmann se consolera. « Si on perd avec un score entre 40 et 50%, ce sera quand même une victoire. En 2002, Jean-Marie Le Pen n'avait fait que 19%. Ce sera une victoire de nos idées. »

Le Devoir



JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN AGENCE FRANCE-PRESSE

La ville de Florange a été durement affectée par les fermetures d'usine depuis une dizaine d'années. La fermeture de l'aciérie d'Arcelor-Mittal a fait disparaître 1800 emplois dans une région qui en avait déjà perdu 750 000 en dix ans.

« Ici, avant, il y avait trois cinémas, des salles de danse, des restaurants »

Rudy Crestani, ancien permanent du syndicat CGT

Plus de 1000 personnes ont fait la queue à deux degrés sous zéro devant la petite salle de spectacle de la ville qui ne compte que 450 places.

« Cette élection, c'est du n'importe quoi, dit Frédéric Weber. C'est le cirque Barnum. Il est trop facile de traiter de fascistes les gens qui votent FN après avoir manqué de courage pendant cinq ans. » Le syndicaliste votera Mélenchon au premier tour. Mais au second, il votera blanc même si le FN risque de l'emporter. « Je m'en fous. Le "front républicain", c'est terminé. Si Marine Le Pen est élue, on continuera à se battre comme on a toujours fait ! »

Sur le mur de son bureau, on voit la photo d'une plaque forgée par les ouvriers où l'on peut lire : « Ici reposent les promesses de changement de François Hollande. »

Le jeune maire républicain (LR) de Florange, Remy Dick, ne se fait pas d'illusion sur les raisons de son élection. Pour punir les socialistes qui dirigeaient la ville depuis 24 ans, les Florangeois ont élu un maire de 22 ans encore étudiant à Science Po. La ville compte 1400 chômeurs sur 11 700 habitants.

« Je peux vous assurer que le 23 avril, le FN sera en tête dans tous les bureaux de vote de la région, dit-il. Ici, le FN a un boulevard ! »

Et pour cause. La population de Florange est en voie de paupérisation. Le salaire médian de ceux qui travaillent dans la région atteint à peine 10 000 euros par an. « Heureusement que le tiers des Florangeois travaille au Luxembourg, où ils font de bons salaires », ajoute-t-il. Florange serait-elle un symbole de l'Europe du XXI^e siècle ? Alors que le chômage y est endémique, la région survit grâce aux travailleurs frontaliers qui travaillent dans ce qu'il faut bien appeler... un paradis fiscal soutenu par Bruxelles.

On ne peut rien exclure

« C'est en effet paradoxal », admet Remy Dick. Ce responsable pour la région de la campagne de François Fillon reconnaît qu'à Florange, cette campagne n'a jamais commencé. Depuis les scandales qui se sont abattus sur le candidat et son épouse, « même mes assistants ne veulent pas faire campagne », dit-il. Fin analyste de la vie politique, Dick est convaincu que François Hollande a tout fait pour que le Parti socialiste se suicide. « Son candidat, c'est évidemment Macron ! », dit-il.

Or, ajoute-t-il, on ne peut pas totalement exclure une victoire de Marine Le Pen. Si au second tour elle affronte Emmanuel Macron, « beaucoup de fillonistes refuseront de voter Macron. Une bonne partie ira au Front national. Même les catholiques qui autrefois refusaient de voter FN sont maintenant prêts à faire le pas. On entre dans quelque chose de complètement nouveau... »

Le Devoir



JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Ancien militant à Lutte ouvrière et au Nouveau Parti anticapitaliste, le maire de Hayange a rejoint les rangs du Front national.



radio vm
AU CŒUR DE L'ESSENTIEL

1 855 212-2020 | SUIVEZ-NOUS

RADIOVM.COM

91,3 FM
MONTRÉAL

100,3 FM
SHERBROOKE

89,9 FM
TROIS-RIVIÈRES

89,3 FM
VICTORIAVILLE

104,1 FM
RIMOUSKI

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef Philippe Pichet se donne dix ans pour changer la culture au sein du Service de police de la Ville de Montréal.

SPVM

Le plan Pichet risque de faire des vagues

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Correspondante parlementaire à Québec

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) tente de faire peau neuve. Son chef se donne jusqu'à dix ans pour changer la culture de son service, dans un exercice qui risque — encore — de faire des vagues.

Philippe Pichet a dévoilé vendredi matin son Plan d'action pour rassurer et améliorer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM, un document commandé par le ministère de la Sécurité publique, dans la foulée de révélations et d'allégations concernant l'écoute de journalistes et la fabrication de preuves au sein du service de police.

Au menu : 38 mesures, dont certaines ont déjà été mises en place et ont déjà causé de la «frustration», a-t-il admis. «D'après notre section recherche, changer une culture, ça prend habituellement de cinq à dix ans. Ma volonté à moi, c'est de le faire le plus rapidement possible», a-t-il assuré.

Sauf que le parcours risque d'être parsemé d'embûches, prévient Rémy Trudel, de l'École nationale d'administration publique. «C'est évident, il va y avoir des crises de différentes ampleurs, et ça va lui prendre [à M. Pichet] les outils pour y faire face à ces crises-là, a-t-il dit. D'ailleurs, il y en a déjà, des guerres de gang.»

Selon lui, l'introduction d'une dimension «éthique» dans le plan d'action est une très bonne nouvelle. Pour le reste, Philippe Pichet devra avoir les coudées franches, du soutien et des échéanciers plus précis que ceux qu'il a présentés, estime le professeur invité.

Guerres de clans

Les médias ont exposé au cours des derniers mois les guerres de clans entre divers groupes d'employés du SPVM. La rivalité aurait été exploitée par des sources ou des criminels, mais aussi par des policiers, qui auraient fabriqué des preuves afin d'incriminer des collègues.

En mars seulement, Philippe Pichet a suspendu trois de ses cadres : le commandant Pascal Leclair, l'inspecteur Martin Renaud et le directeur adjoint Bernard Lamothe. Ils ont tous les trois été relevés de leurs fonctions en raison d'informations transmises à l'équipe policière mixte qui a été chargée à la fin du mois de février de faire la lumière sur les allégations criminelles qui affligent le SPVM.

Au cœur de la crise : la Division des affaires internes. C'est l'une de ses enquêtes qui a mené à l'espionnage de journalistes. Dans son plan, Philippe Pichet présente neuf mesures concernant cette division. Il demande dorénavant d'être avisé lorsque l'interception des communications d'un avocat, notaire, juge, élu ou journaliste est commandée.

« Il va y avoir des crises de différentes ampleurs, et ça va lui prendre [à M. Pichet] les outils pour y faire face »

Rémy Trudel, professeur invité à l'École nationale d'administration publique

En octobre, au moment des révélations concernant la surveillance du téléphone du journaliste Patrick Lagacé, Philippe Pichet a pourtant reconnu avoir été mis au courant de la manœuvre de filature «un peu ou à peu près en même temps, quand l'outil a été utilisé».

Un transfert au BEI?

Toujours aux affaires internes, le chef du SPVM souhaite ajouter un contrôleur en enquête et étudie la possibilité de limiter le mandat des enquêteurs de cette section à deux ans. A long terme, ni lui ni le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, n'écartent la possibilité de confier les enquêtes internes à un tiers, comme le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI).

«Ce qu'on doit faire avec le SPVM [est] tel qu'on ne peut pas confier ça au BEI aujourd'hui. Mais le BEI pourrait être capable dans le futur d'en prendre une bonne partie. Et c'est ça qu'on va pouvoir envisager pour l'avenir», a déclaré le ministre Coiteux. «Si on décide de transférer [les enquêtes internes] ailleurs, dans une entité distincte, on fera ça», a aussi affirmé le patron du SPVM.

La présidente de la Commission de la sécurité publique (CSP), Anie Samson, a aussi déclaré que «la porte est ouverte [afin de] trouver le meilleur mécanisme». Elle a par ailleurs annoncé que les séances de la CSP concernant le plan d'action du SPVM seront publiques. Mais pas celles portant sur d'autres sujets.

Pour le Parti québécois, la présentation du plan d'action arrive trop tôt. «Il y a une enquête administrative sur le SPVM en cours. Lorsque nous aurons les conclusions de cette enquête, est-ce que le plan d'action sera modifié en fonction des recommandations?» a demandé Pascal Bérubé. «Il aurait été plus logique de mettre le service sous tutelle, le temps que l'enquête administrative fasse toute la lumière et qu'elle présente ses recommandations.»

Philippe Pichet s'est dit ouvert à modifier son plan pour répondre aux demandes de la population et des experts.

Avec François Desjardins
Le Devoir

PROTECTION DES SOURCES JOURNALISTIQUES

Lise Bissonnette et Jean-Claude Hébert en ouverture de la commission Chamberland

FLORENCE SARA
G. FERRARIS

La Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques amorcera ses audiences ce lundi.

Ouvertes au public, sauf si les commissaires choisissent d'entendre certains témoignages à huis clos, ces dernières s'ouvriront avec la conférence de l'ancienne directrice du *Devoir* et présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Lise Bissonnette, et celle de l'avocat criminaliste Jean-Claude Hébert.

Ces deux présentations seront suivies des témoignages de l'ancien secrétaire de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Claude Robillard, de l'éditeur adjoint et vice-président au quotidien *La Presse*, Eric Trotter, du directeur général de Radio-Canada, Michel Cormier, et du directeur du journal *Le Devoir*, Brian Myles.

Mise sur pied par le gouvernement du Québec le 11 novembre dernier, cette Commission

d'enquête vise à faire la lumière sur les cas de surveillance et de perquisition de journalistes rapportés par les médias au cours des derniers mois. Son mandat ne lui permet toutefois pas de se prononcer sur la légalité des autorisations judiciaires données, cette question relevant des tribunaux.

Rappelons que la Commission est placée sous la présidence du juge Jacques Chamberland, assisté de M^e Guylaine Bachand, avocate spécialisée en droit des médias, et l'ex-chef de police Alexandre Matte. Leurs travaux porteront sur la période débutant le 7 mai 2010, date à laquelle la Cour suprême du Canada s'est prononcée sur la protection des sources journalistiques en matière criminelle (arrêt *R. c. National Post*), jusqu'à aujourd'hui.

Aux termes de ses travaux, la commission Chamberland devra rendre au gouvernement son rapport final et ses recommandations au plus tard le 1^{er} mars 2018.

Le Devoir

MONTRÉAL COULEURS CAFÉS

CONTENU COMMANDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES CÉLÉBRATIONS DU 375^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Le Devoir poursuit cette semaine, en collaboration avec la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, la publication de sa série de portraits des communautés culturelles qui ont bâti le Montréal d'aujourd'hui.

Fierté et modernité à l'italienne

C'était jour de verglas, les rues de la métropole étaient désertes. Mais au Caffè San Simeon, ils sont arrivés tous les trois à notre rendez-vous. Ravis de pouvoir passer un moment ensemble. Et heureux de cette occasion qui leur était donnée d'échanger sur leur communauté italienne.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Collaboration spéciale

Leur communauté? Le dramaturge Marco Micone coupe tout de suite court à ce qui ne relève plus selon lui que du fantasme. Certes, on pouvait parler de communauté italienne dans les années 1950, 1960 et 1970. Une communauté politique, soudée face au nationalisme québécois qui désignait un ennemi intérieur, «l'italien voleur de jobs». Aujourd'hui, alors que ce sont plutôt les musulmans qu'on a tendance à ostraciser, cette solidarité est devenue obsolète, estime-t-il. «Il y

études en anglais, explique M. Micone. Or, nos parents côtoyaient plutôt des francophones dans les usines. La langue commune à la maison est donc demeurée l'italien. Puis, la loi 101 est passée par là. Elle a obligé notre génération plutôt anglophone à envoyer ses enfants dans les commissions scolaires francophones. Ce particularisme fait en sorte que nous sommes nombreux à être à l'aise dans les trois langues, alors qu'ailleurs en Amérique du Nord, les Italiens parlent presque exclusivement anglais.» Au Caffè San Simeon, c'est en tout cas en italien qu'ils se saluent et se donnent des nou-



Guillaume Levasseur

Sylvio Orvieto, comédien, Carole Gagliardi, femme d'affaires, et Marco Micone, dramaturge, attablés au Caffè San Simeon.

a plutôt des communautés italiennes. Les gens se regroupent par affinités et selon les catégories sociales auxquelles ils appartiennent.»

Environ 263 000 Italiens vivent à Montréal sur les quelque 300 000 que compte la province dans son ensemble. Alors, forcément, tous n'ont pas eu le même parcours de vie. Entre les descendants des premiers immigrants arrivés au début du siècle dernier pour fuir la misère du sud de l'Italie avec la ferme conviction qu'ils rentreraient un jour chez eux et les tout derniers arrivants, principalement des jeunes, éduqués dans les meilleures universités européennes, mais entrevoyant plus de possibilités professionnelles de ce côté-ci de l'Atlantique, le fossé culturel est grand.

Puis, il y a le gros de la troupe, toutes ces familles arrivées durant les Trente Glorieuses pour construire le Montréal moderne. Aujourd'hui, 72 % des Italo-Québécois sont nés ici. Et ils sont 42 % à descendre d'un couple mixte.

«Nos parents et grands-parents sont arrivés pour la plupart illettrés, souligne Carole Gagliardi, femme d'affaires aujourd'hui responsable du développement des affaires et des relations avec la communauté pour le magazine *Panoram Italia*. Ils étaient paysans dans leur petit village des Pouilles ou de la Sicile. Ils se sont intégrés dans la grande ville, sont allés à l'usine ou dans les chantiers de construction. Ils étaient sous-payés, méprisés. Mais ils ont envoyé leurs enfants à l'école. Ça toujours été très important, l'école. Aujourd'hui, la nouvelle génération sort de l'université et on la retrouve dans toutes les sphères professionnelles. Il y a de quoi être fier!»

Une majorité de trilingues

D'autant qu'une majorité d'entre eux sont trilingues. Et c'est, à en croire nos trois représentants, ce qui différencie réellement les Italiens de Montréal de ceux de Toronto ou de New York.

«Dans les années 1950, l'école francophone ne voulait pas de nous et nous avons donc fait nos

velles. Et si les jeunes utilisent plutôt l'une des deux langues officielles dans leur vie quotidienne, l'italien revient naturellement lors des grands rassemblements populaires.

L'esprit de famille demeure

Ici, au cœur de la Petite Italie, où les résidents ont beau ne plus faire majoritairement partie de la communauté, toutes les aventures des commerces rappellent que les Italiens aiment encore s'y retrouver pour boire un bon expresso ou regarder un match de soccer.

«Nous n'aimons généralement pas trop les clichés dont on nous affuble, poursuit le comédien Sylvio Orvieto, mais celui de la socialisation de la communauté dans les cafés, surtout les jours de match du National, on ne peut pas le rejeter et, au contraire, on le revendique!»

Des clichés, Carole Gagliardi en revendique d'autres. «Même si la communauté est aujourd'hui très éclatée, l'esprit de famille demeure. On célèbre encore les fêtes religieuses, on honore le saint du village que nos ancêtres ont quitté. Ce sont surtout les anciens qui se regroupent, je le reconnais. Mais il est très difficile pour un jeune de ne pas être présent.»

Une affirmation qui ne fait pas l'unanimité autour de la table. Marco Micone croit plutôt que les jeunes Italo-Montréalais de troisième et quatrième génération ont été biberonnés à la culture hollywoodienne.

Tous trois conviennent en revanche que, depuis les années 1990 et la renaissance mondiale du chic italien, le regard des Québécois sur eux a changé. Fini le temps où les enfants se faisaient appeler «Spaghetti» dans les cours d'école. C'est devenu plus in d'être italien.

«Mais pas au point d'être perçu comme Québécois» malgré un siècle de présence dans la ville, nuance Silvio Orvieto. «Il faudra un jour que les Québécois admettent que l'immigration n'est pas une œuvre philanthropique, conclut Marco Micone. Comme ma mère le disait si bien, si nous avions dû voler des jobs, on se serait arrangés pour en voler de meilleurs!»

La semaine prochaine : les Portugais

Prenez part à la ligne du temps participative du 375^e de Montréal

Explorez les petits et grands moments de l'histoire de Montréal



375mtl.com/lignedu temps



ACTUALITÉS

OTAGES

SUITE DE LA PAGE 1

Des milliers de patients attendent

Pourtant, à moins de 80 km de là, des milliers de patients des régions limitrophes attendent pour consulter un ORL. Ils sont 2350 dans Chaudière-Appalaches, près de 1000 en Estrie, et plus de 2000 en Montérégie.

D'ailleurs, des médecins de Chaudière-Appalaches ont dénoncé la gestion «chaotique» des rendez-vous dans leur région. Dans une lettre envoyée au p.-d.g. du CISSS de Chaudière-Appalaches la semaine dernière, 36 médecins du centre hospitalier de Saint-Georges ont dénoncé le système qui échoue à respecter des délais appropriés pour les patients, même pour des cas urgents. «Il est urgent d'apporter des correctifs majeurs», exigent ces médecins dans la lettre obtenue par le journal *En Beauce*.

«Plutôt que de leur trouver le rendez-vous le plus rapide dans un rayon raisonnable, les patients sont prisonniers de leur code postal», constate la D^{re} Brousseau. On parle de cancers, d'enfants qui ont des otites à répétition, par exemple. Je dénonce la situation publiquement parce que c'est une question de santé publique.»

Loin d'être un cas isolé

La situation dénoncée par la D^{re} Brousseau est loin d'être unique, selon l'avocat spécialisée dans la défense des patients Jean-Pierre Ménard, qui reçoit de nombreux appels de médecins et de patients à ce sujet.

«Ce système de centralisation des prises de rendez-vous n'atteint pas ses objectifs. Il ne semble pas favoriser l'accès et limite le droit des patients de choisir leur lieu de soin et leur médecin», constate-t-il. Un droit qui est inscrit dans la loi et dont il avait anticipé la forte possibilité qu'il soit bafoué quand les 182 établissements de santé ont été fusionnés en 34 entités administratives, en 2015.

D'ailleurs, la D^{re} Brousseau remarque que les médecins de famille rencontrent de la résistance lorsqu'ils tentent de confier un de leur patient à un spécialiste hors territoire par le CRDS.

Pour M^e Ménard, il faut sonner l'alarme. «Le droit des patients de choisir est remis en cause par des pratiques administratives qui ne sont ni légales ni liées aux ressources disponibles. Les gens sont captifs.»

Cherchant où étaient soudainement passés tous ses patients, la D^{re} Brousseau a pris l'initiative personnelle d'enquêter. Ce n'est qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle a finalement compris ce qui se passait.

Le cas particulièrement troublant d'un patient atteint de cancer l'a grandement secouée et l'a amenée à dénoncer la situation. Un pa-

Moratoire depuis février

Dénoncé pour ses ratés par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le projet de centralisation des rendez-vous appelé CRDS fait actuellement l'objet d'un temps d'arrêt. Bien que toujours utilisé pour neuf spécialités depuis la fin de l'automne, son implantation a été retardée pour les spécialités restantes. Les médecins spécialistes ont dénoncé les nombreuses plages de rendez-vous non remplies et la gestion déficiente de cet outil qui pourrait être performant. Le CRDS a été créé dans la foulée de la loi 20, qui promet un meilleur accès aux médecins spécialistes.

tient du territoire voisin qu'elle avait déjà vu par le passé. «J'ai dû lui enlever une tumeur importante et il restera avec une immense cicatrice à cause d'une requête prise dans un CRDS adjacent». La tumeur avait beaucoup grossi avant que le patient ne se rende compte que sa requête ne s'était jamais rendue à l'Hôtel-Dieu de Victoriaville.

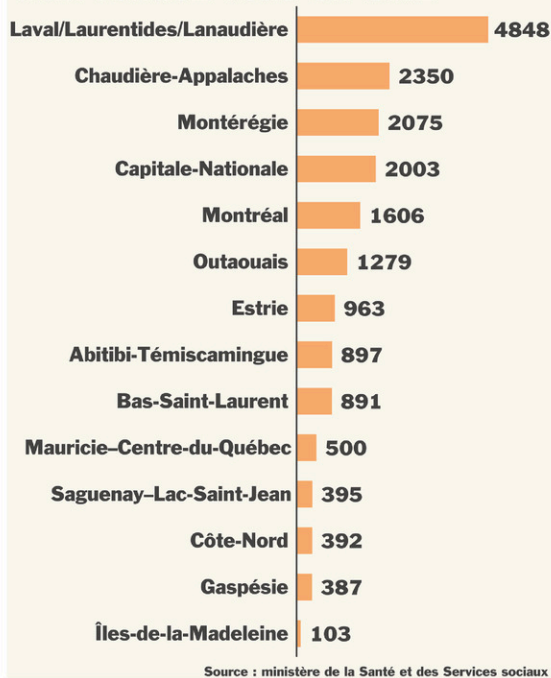
La D^{re} Brousseau a posé beaucoup de questions, à beaucoup de monde dans son CISSS. Elle a insisté, tenté d'enfoncer des portes closes, a-t-elle raconté au *Devoir*. Elle n'a pas accepté «c'est impossible» comme réponse quand elle demandait aux administrateurs qu'une solution soit mise en place. «Tout le monde me répondait qu'il n'y avait rien à faire!»

La semaine dernière, on l'a démise de ses fonctions de chef de département.

Qu'à cela ne tienne, elle écrira aux médecins de famille pour leur indiquer qu'ils peuvent transmettre leurs cas à son établissement et utilisera même un site Web sécurisé pour permettre aux patients d'envoyer leurs demandes de consultation eux-mêmes.

Tant le ministère de la Santé et des Services sociaux que le CISSS de la Mauricie-Centre-du-Québec affirment de leur côté que les régions

Nombre de patients en attente d'un rendez-vous en ORL



se «parlent» pour éviter une attente indue aux patients. «C'est quelque chose qui se fait déjà et qui sera développé davantage prochainement», assure Marie-Claude Lacasse, au MSSS.

Selon le MSSS, 70% des rendez-vous en ORL sont accordés dans les délais prescrits. Le CRDS, même s'il demande une «période d'adaptation», a permis d'accorder 22 000 rendez-vous dans cette spécialité depuis octobre, ajoute M^{me} Lacasse.

«Nous avons avisé les régions voisines des disponibilités en ORL et dans d'autres spécialités, a indiqué au *Devoir* Guillaume Cliche, qui est responsable des communications pour le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Il y a des processus à mettre en place dans les autres régions aussi pour contacter les patients et vérifier si cela les intéresse de se déplacer chez nous.»

Le Devoir

SOUFFLE

SUITE DE LA PAGE 1

que cette mission s'apprête à disparaître dans l'insouciance la plus totale», soutient en entrevue Annabel Loyola, réalisatrice qui a posé sa caméra pendant deux ans dans les corridors de l'hôpital tricentenaire pour en capter les derniers instants.

La mission du plus vieil hôpital en Amérique du Nord après l'Hôtel-Dieu de Québec disparaîtra dans la foulée de la création du nouveau CHUM sur le site de la rue Saint-Denis. Si les bâtiments patrimoniaux que sont le couvent, les trois chapelles, le jardin d'origine et le musée des Hospitalières de Saint-Joseph sont assurés d'une protection patrimoniale par la Ville de Montréal, l'esprit qui les a habités pendant 375 ans s'éteint à petit feu. Tout comme les 60 sœurs vieillissantes, dernières émissaires de cette mission oubliée, qui ont choisi de vivre leurs derniers jours sur les flancs de l'Hôtel-Dieu malgré la vente de l'hôpital.

«J'ai voulu réhabiliter dans le film la belle aventure de ces femmes qui ont été des bâtisseuses de Montréal. Il aura fallu plus trois siècles pour que Jeanne Mance soit reconnue comme la cofondatrice de Montréal. Je trouve presque scandaleux que rien ne se passe à l'Hôtel-Dieu pour ce 375^e anniversaire de Montréal. A-t-on oublié qui a fondé Montréal?» presse la documentariste, dont le plongeon intimiste au cœur de l'histoire de l'Hôtel-Dieu croise celle de médecins, d'infirmières, de patients et de divers acteurs qui tiennent aujourd'hui les rênes.

Microsociété en sursis

L'incursion de la réalisatrice révèle un lieu où se jouent des vies et des drames, mais aussi des renaissances. Elle raconte des histoires riches, notamment celle des spécialistes de la chirurgie cardiaque, les D^{rs} Basil et Prieto. Tandem inséparable, scellé par une amitié vieille de 40 ans, les deux chirurgiens et amis devant l'éternel n'ont jamais opéré l'un sans l'autre. L'objectif se pose aussi sur les derniers jours de grands malades, raconte l'histoire de coups de foudre amoureux et professionnels, et s'arrête sur le travail de la dernière sœur bénévole dans l'hôpital, emportée il y a quelques semaines. Pour saisir la flamme qui habite cette microsociété, qui vivait en autarcie jusqu'au début du XX^e siècle, Loyola est même devenue bénévole.

Sa caméra s'arrête aussi sur cette ville dans la ville qui abrite, en plein cœur de la métropole, de somptueux jardins centenaires, une ruhe bourdonnante d'abeilles et des bâtiments patrimoniaux cachant de petits trésors rescapés des premiers jours de l'Hôtel-Dieu. «En même temps que les restes de Jeanne Mance et les corps des religieuses inhumées dans la crypte d'origine, des pierres de la chapelle d'origine construites rue Saint-Paul ont été transportées dans un cortège à cheval lors du déménagement en 1861. Pour moi, la crypte de l'Hôtel-Dieu, c'est un peu comme nos Invalides, mais peu de gens connaissent cela», insiste Annabel, dont la petite histoire personnelle, par un curieux hasard, rencontre aussi celle de Jeanne Mance. Toutes deux Françaises, nées à des siècles d'intervalle dans le même petit village de Langres, à deux pas de Dijon.

«Tout ce que j'ai lu dans les textes d'origine, cette vision qu'avait Jeanne-Mance, cet esprit est encore là. Il respire encore des murs de cette institution», dit-elle.

Dans un précédent documentaire, Loyola était retournée sur les pas de la cofondatrice de Montréal dans ce petit village, retrouvant sa maison, montant jusque dans sa chambre. Tous les détails de sa vie de famille et de son projet de fondation de l'Hôtel-Dieu sont soigneusement consignés dans les archives de Langres et dans son journal personnel.

Or, ce rêve fou prend fin aujourd'hui, affirme Annabel Loyola. «L'Hôtel-Dieu était porté par l'idée d'un lieu où les malades seraient soignés gratuitement et humanement. De siècle en siècle, les sœurs ont agrandi et construit de nouveaux pavillons en revendant des terres, en gérant leurs budgets de façon serrée, sans jamais réclamer de sous des gouvernements, jusqu'à la création du système de santé. Je pense qu'on ne pouvait fermer cet hôpital sans capter ces derniers battements. Avant que tout cela ne s'éteigne», insiste la réalisatrice, dont le documentaire sera à l'affiche à compter du 7 avril dans plusieurs villes du Québec et diffusé au Canal D.

Que restera-t-il du rêve qui a donné naissance à cette institution tricentenaire? Chose certaine, la statue de Jeanne Mance, plantée en plein stationnement devant l'urgence, sera bien seule quand tous ces bâtiments auront été désertés.

Le Devoir

LE DERNIER SOUFFLE AU CŒUR DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Long métrage réalisé par Annabel Loyola, Québec, 2017. A compter du 7 avril dans divers cinémas et au Canal D.

Les PUM vous invitent au lancement du livre

Charte canadienne et droits linguistiques
Pour en finir avec les mythes

de Frédéric Bérard, en présence de l'honorable Michel Bastarache, ancien juge à la Cour suprême.

Mardi 4 avril 2017, de 16 h à 19 h
Librairie Olivier
5219, chemin de la Côte-des-Neiges

Un vin sera servi.

Les Presses de l'Université de Montréal
www.pum.umontreal.ca

CENSURE

SUITE DE LA PAGE 1

en plus grande à se sentir heurté, à être ébranlé», observe le professeur Warren.

Dans son établissement d'enseignement, dit-il, on a vite intériorisé cette nouvelle façon tout américaine d'envisager la scène universitaire: «Lors d'une présentation, on demande par exemple à l'assistance si quelqu'un risque d'être heurté par la projection d'une image montrant un étal de boucher. Si quelqu'un répond "oui", on enlève sans hésitation l'image», explique le sociologue. Ce discours contrôlé «est parfaitement intériorisé chez les plus jeunes».

Il est d'abord intégré chez les professeurs, observe l'historien Yves Gingras, citant l'exemple récent d'une jeune professeure de Calgary. En projetant des diapositives de modèles anatomiques en cire centenaires, elle a pris soin de masquer les parties génitales, «par anticipation, à la simple idée que ça pourrait choquer!»

Une vague

Depuis dix ans aux États-Unis, cette sensibilité aux sentiments privés, inspirée par la psychologie, s'impose peu à peu dans les établissements d'enseignement supérieur. «On commence juste à sentir l'effet de cette vague américaine au Québec», soutient le professeur Warren. Avant d'utiliser certains mots ou certaines images en classe, il y a désormais en classe, avant le début des séances, une mise en garde — le «trigger warning» — pour des objets qui pourraient susciter des réactions, expose Yves Gingras, qui a aussi enseigné à l'Université de Toronto.

À Middlebury, petite ville du Vermont située à 200 km de Montréal, des étudiants en colère s'en sont pris il y a quelques semaines à Charles Murray, politologue qui défend des thèses libertariennes considérées comme racistes. Murray a été empêché de parler d'un tout autre sujet. Un membre de la faculté a été blessé. Plus de cent professeurs de l'établissement ont dénoncé ce coup de force: «Aucun groupe de professeurs ou d'étudiants n'a le droit de déterminer pour toute la communauté si une question n'est pas ouverte aux fins de discussion.»

Longtemps professeur à l'UQAM, Normand Baillargeon a montré du doigt la situation à plusieurs reprises. Il est invraisemblable, soutient Normand Baillargeon, qu'on veuille interdire la parole à des gens à partir d'un jugement a priori. Pour lui, l'université est le lieu dans la société où il doit être possible de discuter de

tout. Cette position lui a valu récemment, dit-il, d'être submergé par un torrent de haine, dont une menace de procès et l'annonce de sa mort en ligne sur le site Wikipédia. Joint par *Le Devoir* à l'étranger, Normand Baillargeon a affirmé qu'il ne voulait plus être cité dans le cadre de cette histoire, désolé de n'avoir pas été davantage soutenu par l'université sur cette question.

Inégalités

Dans une position publiée en ligne, l'AFESH affirme que c'est plutôt la liberté d'expression de ses membres qui est menacée «dans un contexte où nos services sont coupés, où les violences sexuelles sont constantes et impunies et où l'extrême droite raciste s'organise de plus en plus». En revanche, «celles de Normand Baillargeon et Mathieu Bock-Côté [...] nous semblent en très bon état».

Pour Marcos Ancelovici, titulaire de la Chaire en sociologie des conflits sociaux à l'UQAM, il est faux de penser que toutes les positions jouissent d'une tribune égale. Il reproche notamment à Normand Baillargeon de ne pas tenir compte d'un ensemble d'inégalités préalables. «Si l'on se soucie réellement du pluralisme dans les débats intellectuels et publics, il faut prendre en compte ces éléments.» Refuser d'entendre ceux qui jouissent déjà d'une telle chambre d'échos dans la société ne porte pas spécialement à conséquence, plaide-t-il. «Je ne dis pas qu'il faut interdire la parole de certaines personnes. Je dis que cette parole étant déjà omniprésente, le débat ne souffrira pas forcément d'une

manifestation dénonçant cette prise de parole», précise Ancelovici.

Instrumentalisation?

Sur le thème «*Fuck la liberté d'expression*», l'AFESH a lancé en mars une campagne d'affichage qui synthétise en une formule choc cette idée que la liberté d'expression peut être manipulée au profit de ceux qui ont toujours la parole. Ses affiches ont toutes été approuvées pour l'affichage par l'université.

Au même moment, à l'Université de Montréal, un comité organisant une Semaine contre l'apartheid israélien (SAI) a vu son affiche refusée par l'établissement. Les organisateurs plaident que la direction universitaire a toujours entretenu des relations d'opposition avec leur groupe. Au contraire, affirme Geneviève O'Meara, porte-parole de l'Université de Montréal: «On encourage le débat d'idées à l'université, une université, c'est fait pour ça. [...] En accord avec notre politique sur l'affichage, on a proposé que le visuel de l'affiche de ce groupe "ne soit pas diffusé tel qu'il est"». L'affiche montrait des belligérants représentés par de petits personnages aux traits plutôt naïfs et enfantins. L'Université a dit ne pas tolérer les représentations de luttes armées.

L'historien des sciences Yves Gingras insiste: «Ce n'est que la pointe de l'iceberg et ce n'est certainement pas à l'UQAM que c'est le pire.»

Le Devoir

Correctifs

Dans l'article de Lisa-Marie Gervais intitulé «Le budget en laisse plusieurs sur leur faim» publié en page A 3 de l'édition du 30 mars, il aurait fallu lire que «les 11 millions d'argent frais que consacra le MIDI à la francisation servi-

ront à hausser de 25\$ l'allocation reçue par les étudiants à temps plein — la faisant passer de 115\$ à 140\$». Nos excuses.

Dans l'article de Catherine Lalonde intitulé «La culture reste maigre» publié en page B 8 de

l'édition du 30 mars, la Société de développement des entreprises culturelles précise que la réduction des crédits de programme de 2,5 millions de dollars s'expliquerait par un déplacement d'argent, qui pourrait revenir par le truchement du Plan numérique, dont le budget sera annoncé plus tard.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com